RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ERYA | NOTAIRES
2 avenue de New York - 75116 [redacted] | 01 49 53 04 71 | contact@erya.notaires.fr

[redacted] le 15 octobre 2026

ATTESTATION NOTARIALE DE DONATION-PARTAGE ET DE MISE À JOUR DES STATUTS

Société FOUGINVEST - 820 811 875 RCS TOURS

Je soussigné, Maître Benoît THOUMY, notaire associé de la SELAS ERYA, titulaire d'un office notarial à [redacted] (75116), 2 avenue de New York, identifié sous le numéro CRPCEN 75082,

ATTESTE CE QUI SUIT :

1. ACTE DE DONATION-PARTAGE

J'ai reçu, le 15 octobre 2026, un acte authentique contenant donation-partage de droits sociaux de la société FOUGINVEST, société à responsabilité limitée au capital de DEUX CENT MILLE EUROS (200 000 €), dont le siège social est situé à SAINT-CYR-SUR-LOIRE (37540), 3 rue Guy Baillereau, identifiée au SIREN sous le numéro 820 811 875 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOURS.

Cette donation-partage a été consentie par :

• Monsieur Guillaume Yvon Marie Georges de FOUGIERES, dirigeant de société, né à DIEGO-SUAREZ le [redacted] ;

• Madame Sabine Marie-Alix Estelle NICOLAS, psychologue clinicienne, née à [redacted] (17e) le [redacted] désignée « Sabine de FOUGIÈRES » dans les statuts.

Tous deux demeurant à [redacted] (75016), 54 avenue Théophile Gautier.

Au profit des donataires ci-après désignés, comprenant les quatre enfants des donateurs ainsi que leurs cinq petits-enfants :

1. Hubert Marie Patrick Guy de FOUGIERES : contrôleur financier, né à [redacted] le [redacted] ; demeurant à [redacted] de Madame Agathe Raphaële Marie Anaïs LAURENT-BELLUE, [redacted] le 23 août 2019 à MONT-PRÈS-CHAMBORD sous le régime légal de la communauté d'acquêts, non modifié.

2. Mahaut Aude Madeleine [redacted] de FOUGIERES : responsable développement, née à [redacted] le [redacted] ; demeurant à [redacted] ; [redacted] de Monsieur Nicolas Grégoire Armand Marie ORLIAC, [redacted] le 12 juillet 2025 à MONT-PRÈS-CHAMBORD sous le régime de la séparation de biens suivant contrat reçu le 26 juin 2025 par Maître DURAND, notaire à [redacted] (10e).

3. Anatole Olivier Guy Hubert [redacted] de FOUGIERES : manager Ops, né à [redacted] le [redacted] ; demeurant à [redacted] ; é[redacted] de Madame Marine Alexandra Andrée KORNILOFF, [redacted] le 17 juin 2022 à MONT-PRÈS-CHAMBORD sous le régime de la participation aux acquêts suivant contrat reçu le 28 mars 2022 par Maître Christophe WARGNY, notaire à [redacted] (8e), non modifié.

4. Clémentine Clothilde Catherine [redacted] de FOUGIERES : monteuse audiovisuelle, née à [redacted] le [redacted] ; célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, demeurant à [redacted] (75016), 54 avenue Théophile Gautier.

5. Pia Adélaïde Marie Sophie de F[redacted] ; mineure sous l'administration légale de ses parents, demeurant à [redacted]ite-fille des donateurs, branche d'Hubert.

6. Margot Astrid Marie Catherine de FOUGIÈRES : née à [redacted] (15e) le [redacted] ; mineure sous l'administration légale de ses parents, demeurant à [redacted] ; petite-fille des donateurs, branche d'Hubert.

7. Céleste Catherine Marie Noëlle ORLIAC de FOUGIÈRES : née à [redacted] le [redacted] ; mineure sous l'administration légale de ses parents, demeurant à [redacted] ; petite-fille des donateurs, branche de Mahaut.

8. Timothée Alexandre Guillaume de FOUGIÈRES : né à [redacted] le [redacted] ; mineur sous l'administration légale de ses parents, demeurant à [redacted] ; petit-fils des donateurs, branche d'Anatole.

9. Raphaël Alexandre Guillaume de FOUGIÈRES : né à [redacted] le [redacted] ; mineur sous l'administration légale de ses parents, demeurant à [redacted] ; petit-fils des donateurs, branche d'Anatole.

2. RÉPARTITION DES PARTS SOCIALES APRÈS DONATION

À la suite de la donation-partage reçue le 15 octobre 2026, les associés ont procédé, aux termes de cet acte, à la mise à jour de l'article 8 des statuts de la société FOUGINVEST. Le capital social demeure fixé à 200 000 €, divisé en 20 000 parts sociales de 10 € chacune.

La répartition des droits sociaux résultant de cette mise à jour est désormais la suivante :

Associés	Pleine propriété	Nue-propriété	Usufruit
Guillaume de FOUGIÈRES	—	—	6 900
Sabine de FOUGIÈRES	—	—	9 100
Hubert de FOUGIÈRES	1 000	2 950	—
Pia de FOUGIÈRES	—	525	—
Margot de FOUGIÈRES	—	525	—
Mahaut de FOUGIÈRES	1 000	3 475	—
Céleste ORLIAC de FOUGIÈRES	—	525	—
Anatole de FOUGIÈRES	1 000	2 950	—
Timothée de FOUGIÈRES	—	525	—
Raphaël de FOUGIÈRES	—	525	—
Clémentine de FOUGIÈRES	1 000	4 000	—
TOTAL : 20 000 parts	**4 000**	**16 000**	**16 000**

Le capital social comprend 4 000 parts détenues en pleine propriété et 16 000 parts démembrées, dont la nue-propriété et l'usufruit sont répartis entre les titulaires désignés ci-dessus.

3. MISE À JOUR STATUTAIRE ET PUBLICITÉ

Je constate qu'en conséquence de l'acte de donation-partage du 15 octobre 2026, l'article 8 des statuts de FOUGINVEST a été modifié afin de tenir compte de la répartition des droits sur les parts sociales reproduite ci-dessus. La gérance demeure exercée, conformément à l'article 17 des statuts, par Monsieur Guillaume de FOUGIÈRES.

La présente attestation est établie pour faire et valoir ce que de droit et permettre l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité auprès du greffe du tribunal de commerce compétent.

Fait à PARIS, le 15 octobre 2026.

Maître Benoît THOUMY



Notaire associé - SELAS ERYA